

**Introduction
et
point sur la mise en œuvre de la
réglementation bruit dans l'environnement**

**Barbara Corréard - Cerema
Fabienne Anfosso-Ledee - Ifsttar**

Les avancées récentes

Un regain d'intérêt sur le bruit dans l'environnement

- **Bilan de la réglementation européenne** (directives 2002/49/CE et 2015/996/CE)
- **De récents rapports d'évaluation**
 - **Rapport EY** (CNB et ADEME, 2016) : coût social du bruit
 - **Rapport du CGEDD** (2017) : Réflexion prospective sur une politique de réduction des nuisances sonores
Recommandation n°4 : Encourager la labellisation et la promotion de l'utilisation des revêtements de chaussées peu bruyants »

Le coût social du bruit (source CNB / ADEME / EY 2016)

- **Près de 9 millions de personnes en France fortement exposées au bruit des transports**

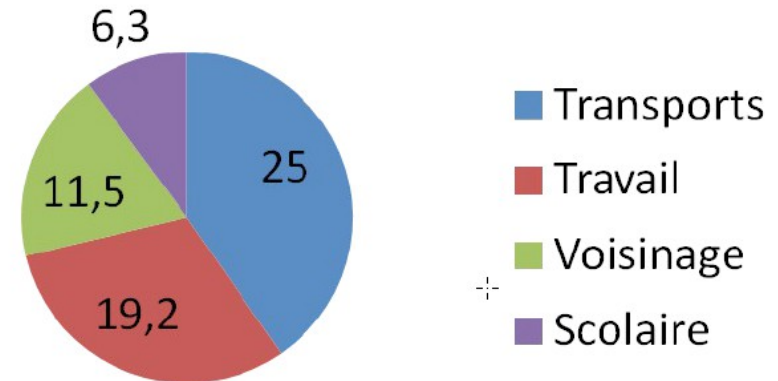
Un coût sur la santé s'élevant à 11,5 milliards d'euros/an en France dont 89 % induit par le trafic routier

Troubles du sommeil, gêne, maladies cardio-vasculaires

+ perte de valeur immobilière, perte de productivité, troubles de l'apprentissage ...

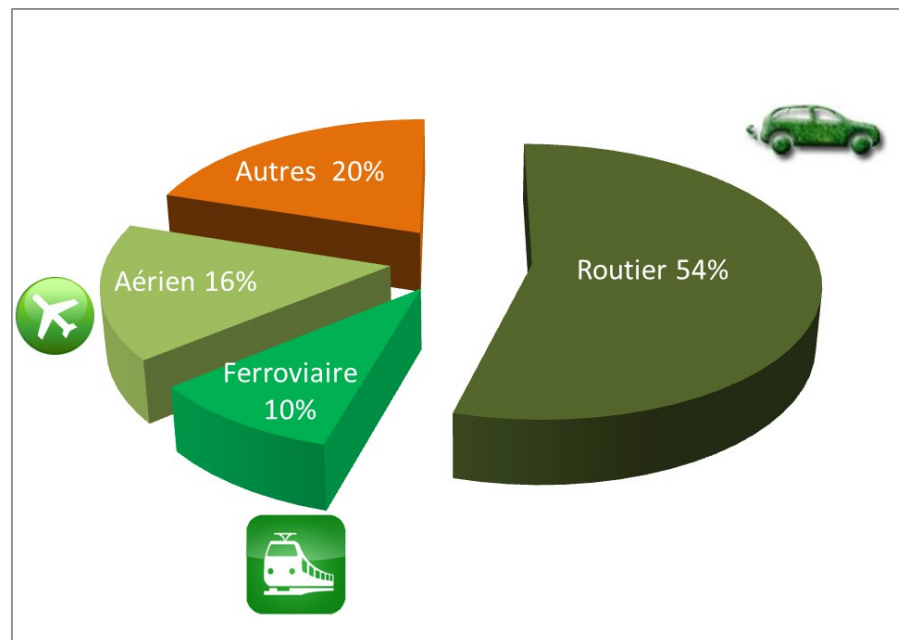
- **Bruit en milieu professionnel**
- **Bruit de voisinage**

Répartition des coûts /nuisance sonore en milliards



Coût social : 57 Md € / an (3 % PIB)

Dans l'environnement, 80 % du bruit provient des transports



Les avancées récentes : sortie de guides

- Le guide « du calme en ville : aménager en faveur du bien être »

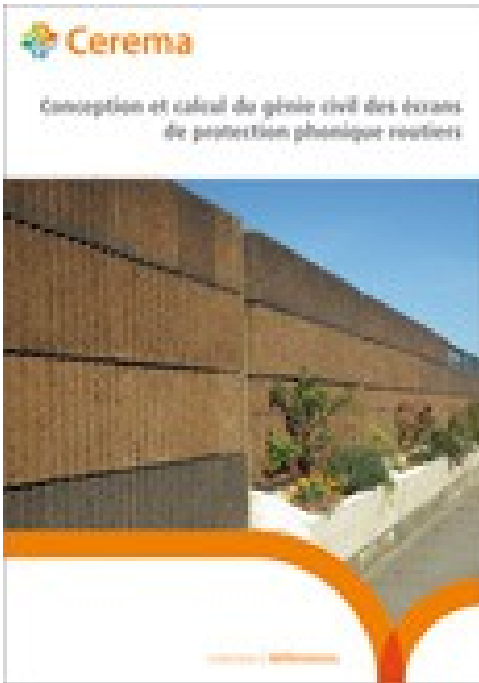


Du calme en ville :
aménager en faveur du bien-être



Les avancées récentes : sortie de guides

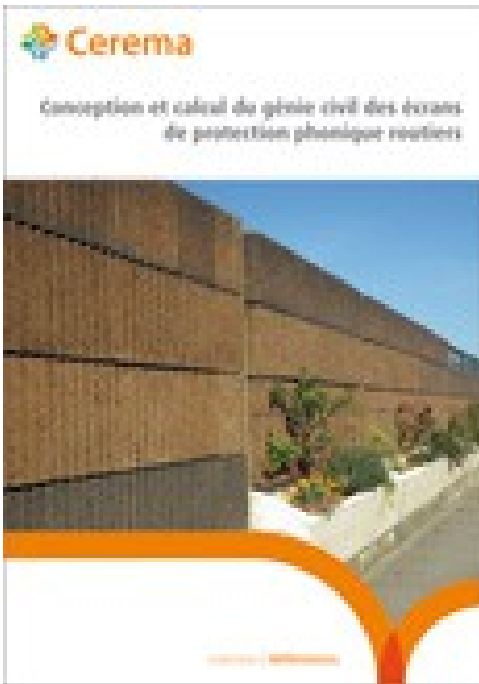
- Le guide « du calme en ville : aménager en faveur du bien être » 



- Le guide « Conception et calcul du génie civil des écrans anti-bruit »

Les avancées récentes : sortie de guides

- Le guide « **du calme en ville : aménager en faveur du bien être** » 



- Le guide « **Conception et calcul du génie civil des écrans anti-bruit** »

- Un guide en préparation « **bruit de roulement** » (IDRRIM - GNCDs)

La mise en œuvre réglementaire du bruit dans l'environnement

Le dispositif réglementaire repose sur :

- **La loi bruit (Loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit)**
- **Diverses lois connexes**
- **Les Directives européennes (2002/49/CE et 2015/996/CE), transposées en droit français**
- **Sur le site de la DGPR**
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/bruit-et-nuisances-sonores>

La mise en œuvre réglementaire du bruit dans l'environnement : La directive européenne : bruits concernés



routier



ferroviaire



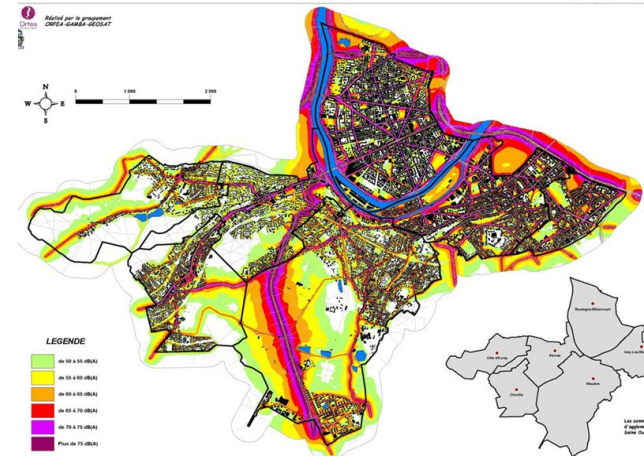
aérien



Industries (ICPE)

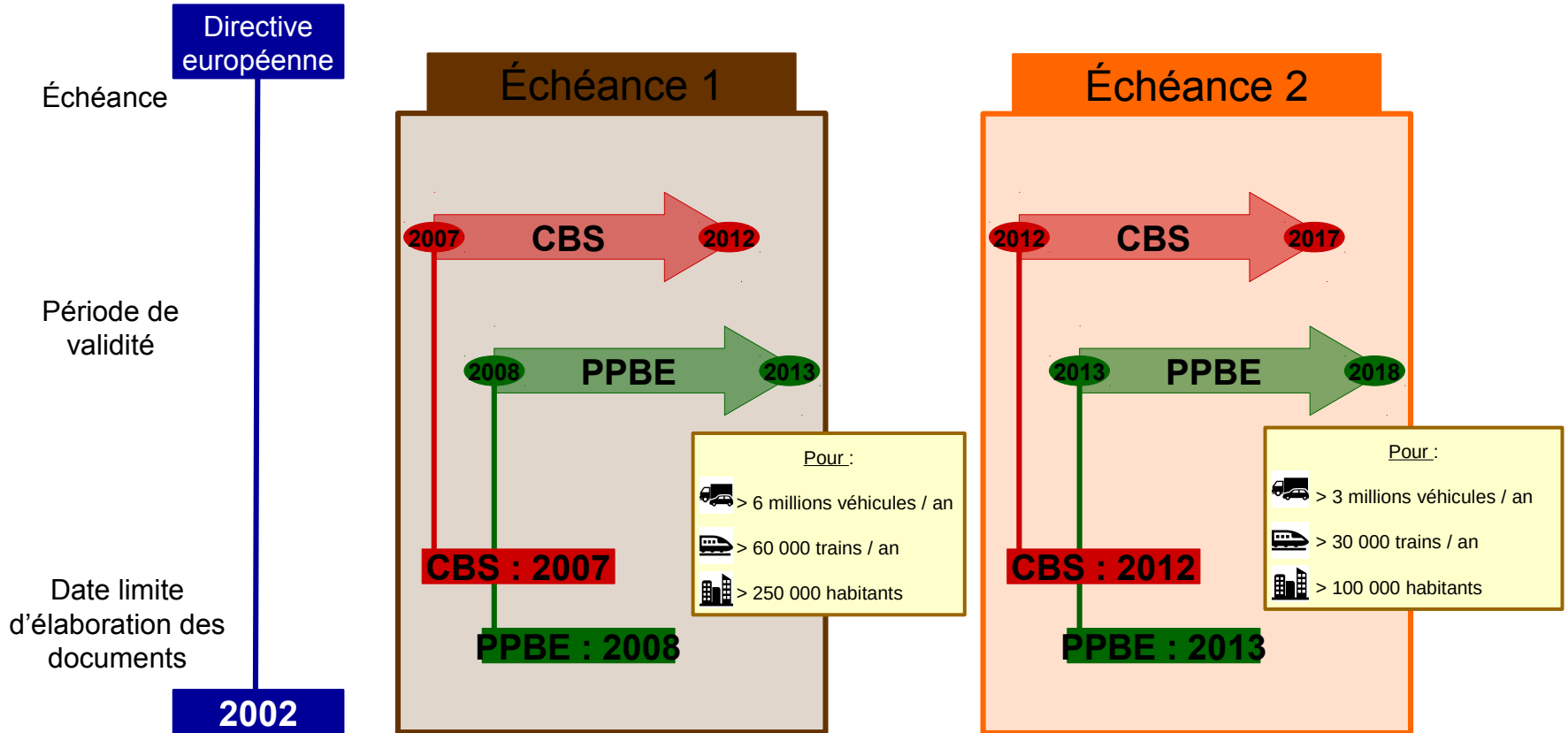
La directive : les enjeux

- **Un outil de diagnostic :**
Les cartes de bruit stratégiques (CBS)
Permettent l'évaluation globale de l'exposition au bruit
- **Un outil de planification :**
Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
Prévenir les effets du bruit
Réduire les niveaux de bruit
Protéger les zones Calmes
Recenser les mesures prévues



La directive : comment ça marche ?

• Deux étapes de mise en œuvre



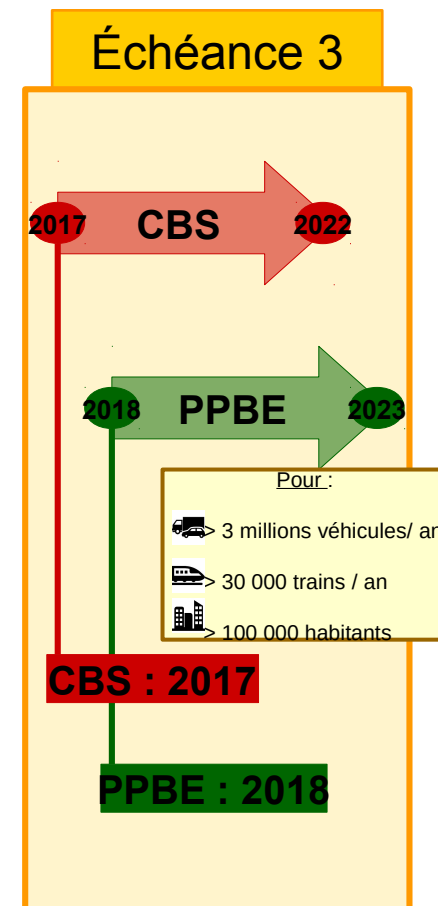
La directive : l'échéance 3 et Cnossos

Cnossos

- Directive 2015/996/CE
- Entrée en vigueur le 31/12/2018
- Objectif : Harmonisation de collecte et de qualité des données
 - données cohérentes à l'échelle du territoire européen
 - nouvelle méthode de calcul, obligatoire, pour l'élaboration des CBS

Échéance 3

- Contexte tendu :
 - contentieux
 - entrée en vigueur de Cnossos
- Mise au geostandard : (création du plugin Mizogeo par les équipes du Cerema)
- **Attention** : Toute CBS non rapportée à la CE au 31/12/2018 devra être refaite selon Cnossos
- Forte mobilisation demandée aux équipes du Cerema



Contribution des chaussées à la réduction du bruit

- **Propriétés phoniques des revêtements** : un élément important des PPBE
- **L'innovation** dans les revêtements phoniques
- Le rôle essentiel des **maîtres d'ouvrage** et des **chantiers expérimentaux**
 - **Evaluation et suivi, retour d'expérience**
- **Le soutien méthodologique** des scientifiques
 - **Développement de méthodes de mesure et de méthodologie pour une meilleure gestion**

Session 3 : Contribution des chaussées à la réduction du bruit	<i>Y. Lefeuvre (Colas) F. Anfosso-Lédée (Ifsttar)</i>
Introduction et point sur la mise en œuvre de la réglementation bruit dans l'environnement	<i>Barbara Correard-Steffgen (Cerema)</i>
La route idéale vue du pneu	<i>Jean-Dominique Perrot (MFP Michelin)</i>
Développement d'un enrobé phonique de nouvelle génération : Microphone®Stereo	<i>Simon Pouget (Eiffage)</i>
REX Porte de Vincennes : suivi de sections à performances acoustiques	<i>Jérôme Lefèbvre (Ville de Paris), Carlos Ribeiro (Bruitparif)</i>
L'outil PreDIR, révélateur de la sensibilité acoustique d'un réseau routier	<i>Sandra Benelli (Cerema Centre-Est), Pascal Mariot (DIR Massif Central)</i>
Vers une caractérisation harmonisée des propriétés phoniques des revêtements : essais croisés CPX	<i>Joël Lelong (Ifsttar)</i>